

UNESCO

Le 18 avril 1963

A : William D. Carter
Directeur, Service des Echanges Internationaux
De : Angel Trapero-Ballestero, IES
CC : M. Ignazio Dandolo,
Chef de la Division de l'Administration des Bourses
de l'Unesco, IES.

Objet : Compte-rendu de mission en Espagne (avril 1963)

I. Personnalités rencontrées.

=====

M. Luis JORDANA DE PCZAS, Président de la Commission nationale espagnole de Coopération avec l'Unesco.

M. Joaquín TENA ARTIGAS, Directeur général de l'Enseignement primaire.

M. J. BORDONAU, Directeur général des Archives et des Bibliothèques.

M. Alfonso DE LA SERNA, Directeur général des Relations Culturelles au Ministère des Affaires étrangères.

M. FERNANDEZ DE LA MORA, du Ministère des Affaires étrangères.

M. Emilio FERNANDEZ-GALIANO FERNANDEZ, en représentation du Secrétaire du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique, Professeur J.M. ALVAREDA.

M. Antonio TENA ARTIGAS, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Education nationale.

M. Emilio GUTIERREZ RIOS, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Madrid.

M. José Antonio MARAVALL CASESNOVES, de la Commission nationale espagnole de Coopération avec l'Unesco.

M. Joaquín PEREZ VILLANUEVA, membre de la Délégation espagnole auprès de l'Unesco.

M. Pedro ORTIZ ARMENGOL, premier secrétaire d'Ambassade, membre de la Délégation espagnole auprès de l'Unesco.

IES/839/1804 M. Andres PEREZ MASIA, Secrétaire général adjoint du

Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique.

M. Fernando MURILLO RUBIERA, Chef du Bureau de Coopération Technique de l'Instituto de Cultura Hispánica, en représentation de M. Gregorio MARAÑÓN, Directeur de l'Institut, absent de Madrid.

Mlle María Lourdes ALVAREZ DE LINERA, Chef de la Section d'Echanges du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique.

M. Fernando BENITO, Secrétaire général de la Commission espagnole de Coopération avec l'Unesco.

En outre, et pour pouvoir me rendre compte directement des possibilités d'études en Espagne, ainsi que pour voir la façon dont est menée l'inspection des établissements primaires et secondaires en vue de la préparation du séminaire prévu dans le programme LAMP, dont il est fait mention ci-après, j'ai rendu visite aux personnes mentionnées dans mon rapport annexe dans les établissements suivants :

Instituto nacional de Enseñanza media y Escuela profesional, de Burgos.

Instituto nacional de Enseñanza media, Escuela Normal, Inspección escolar y Tribunal de Oposiciones al Magisterio à Avila.

Escuelas de Piedrahita, (Avila.).

Escuelas de Piedralaves, (Avila.).

Instituto nacional de Enseñanza media, Escuela Normal et Inspección escolar, Segovia.

Escuelas de Aguilafuente, (Segovia.).

Escuelas de Fuentepelayo, (Segovia.).

Escuelas de Mozoncillo, (Segovia.).

Instituto nacional de Enseñanza media, Escuela Normal, Toledo.

Escuelas públicas et Instituciones privados d'Enseignement secondaire de Sigüenza, (Guadalajara.).

Inspección primaria, Inspección secundaria, Instituto de Enseñanza media "San Isidro", Instituto nacional de ./.

Enseñanza media "Cardenal Cisneros", Instituto nacional de
Enseñanza media "Beatriz Galindo", Escuela Normal, Madrid.
Facultad Filosofía, Facultad Derecho, Facultad Ciencias,
Escuela Arquitectura, Madrid.
Instituto Cultura Hispánica, Madrid.
Centro de Enseñanza superior (Compañía de Jesús), Alcalá de
Henares.
Escuelas, Aranjuez.

II. Sommaire du rapport

=====

L'objet de ma mission en Espagne était de :

A. Négocier l'établissement dans ce pays d'une agence de
recrutement pour professeurs dans le cadre du Projet "Teachers for
Africa".

B. Poursuivre les négociations visant à la création de
bourses Espagne-Unesco dans le cadre du programme LASC.

C. Poursuivre les négociations visant à organiser le
séjour en Espagne du groupe de Missions de spécialistes en éducation
latino-américains, dans le cadre de LAMP.

D. Négocier l'assouplissement du contrat d'exclusivité
signé par le Conseil supérieur de la Recherche scientifique espagnol
et l'Unesco pour la diffusion des publications de l'Unesco en Espagne.

III. A. Teachers for Africa. Lors de la réunion du Comité
exécutif de la Commission nationale espagnole de Coopération avec
l'Unesco, tenue le jeudi 4 avril 1963 à 16 heures, j'ai présenté aux
personnalités réunies le cadre général du projet et leur ai demandé
s'ils pensaient que l'Espagne pourrait être en mesure d'organiser une
agence de recrutement pour professeurs espagnols désirant se rendre
dans les pays d'Afrique.

Le Président de la Commission nationale a demandé si des
fonds pourraient être alloués par l'Unesco pour assurer d'une part,
une plus grande diffusion des renseignements adressés par IES à
l'agence de recrutement, et d'autre part, pour assurer efficacement
la liaison entre les éventuels candidats au poste de professeur, et
IES.

Sur ma réponse négative concernant le budget de Teaching Abroad, M. Joaquín TENA a demandé, à son tour, si BMS ne pourrait pas aider indirectement cette Campagne en donnant suite avec caractère d'urgence aux demandes qui lui ont été adressées par la Commission espagnole pour une subvention permettant une plus ample diffusion du "Bulletin de l'Unesco" en Espagne à la charge du budget de la collaboration avec les Commissions nationales. Ce Bulletin paraît régulièrement et est diffusé parmi les différentes agences d'information, les corporations de licenciés et docteurs, les Centres d'enseignement secondaire et supérieur et les différents organismes officiels. De larges extraits du Bulletin sont reproduits par les publications professionnelles et souvent même par voie de presse et de radio.

La Commission nationale a décidé de se charger elle-même de la tâche correspondant à l'agence de recrutement pour professeurs. Elle a décidé également que le Secrétaire de la Commission nationale remplirait les fonctions de responsable de l'Agence de recrutement en Espagne.

Lors de conversations ultérieures avec le Secrétaire général adjoint du Conseil supérieur de la Recherche scientifique, M. MASIA, le Secrétaire général de la Faculté de Droit de l'Université de Madrid et postérieurement avec Monsieur Joaquín TENA, il m'a été assuré que les organismes dépendant des personnes ci-dessus contribueront à une ample diffusion des documents qui leur seront envoyés par IES, soit en reproduisant et en publiant les prospectus, lettres circulaires, etc. adressés par le Service Teaching Abroad, soit en diffusant ces documents à travers tous les organismes mentionnés et en assurant toute autre collaboration tendant à faciliter le placement des professeurs espagnols en Afrique.

B. L A S C. Lors de la réunion du Comité exécutif de la Commission nationale j'ai exposé, comme convenu, le programme visant à la formation avancée de personnel enseignant en sciences fondamentales pour les universités d'Amérique latine. Le représentant du Conseil supérieur de la Recherche scientifique a fait part de l'intérêt particulier que le Conseil attache à cette Campagne et notamment, au nom du Secrétaire général du Conseil, le Professeur José Maria ./.

ALVAREDA, de la volonté de ce dernier de tout mettre en oeuvre afin d'assurer une formation aussi complète que possible du personnel ^{latinoaméricain} enseignant. Il fait savoir également que le Conseil n'est pas en mesure actuellement de mettre à la disposition de la Campagne d'autres sommes que celles destinées à la création de postes de travail et à la fourniture de matériel de laboratoire pour les boursiers.

J'ai alors fait connaître au Comité exécutif qu'à la suite de démarches personnelles menées auprès d'autres organismes espagnols, et notamment l'Instituto de Cultura Hispánica, les sommes nécessaires à cette fin pourraient être disponibles si, toutefois, la Commission nationale estimait que l'Espagne avait intérêt à prendre part à cette Campagne.

Le Président de la Commission nationale a accepté cette proposition et a approuvé, au nom de la Commission nationale, la participation espagnole au programme en m'encourageant à poursuivre les négociations d'une part, avec l'Instituto de Cultura Hispánica pour fixer les modalités de l'aide permettant de créer les bourses, et d'autre part, avec le Conseil supérieur de la Recherche scientifique et la Faculté des Sciences de Madrid pour l'établissement des programmes des boursiers.

Lors des conversations que j'ai eues avec M. Fernando MURILLO, les 4, 5, 9 et 13 avril, celui-ci a exprimé sa certitude que l'Instituto de Cultura Hispánica serait prêt à financer dix bourses Espagne-Unesco dans le cadre de cette Campagne.

Le Directeur de l'Instituto de Cultura Hispánica doit envoyer à IES, dès son retour à Madrid, une lettre confirmant cette offre. Les modalités des bourses seraient les suivantes :

- Durée trois ans.
- Les études des boursiers pourraient commencer le 1er ou le 15 octobre 1963.
- Les 10 boursiers seraient logés à Madrid au "Colegio Mayor Guadalupe" de la Cité Universitaire, dans des chambres individuelles particulièrement confortables. Ce Colegio Mayor est consacré exclusivement aux "graduates" des pays d'Amérique latine. Ils seraient en pension complète aux frais de l'Instituto de Cultura Hispánica.

- De plus ils recevraient comme argent de poche la somme de Pts 5.000.- par mois. (Des conditions spéciales sont à négocier ultérieurement pour le mois d'août, pendant lequel le Colegio Mayor reste fermé. Mais il a été convenu, d'ores et déjà, que la solution la meilleure serait de verser aux boursiers la somme de Pts. 10.800.- (UNTAB monthly rate) pour le mois d'août).
- En outre, les boursiers bénéficieraient de la gratuité d'inscription aux établissements où ils suivront des cours.
- En plus, un "Carnet de boursier de l'Instituto de Cultura Hispánica" sera remis aux boursiers. Il comporte des réductions pour les voyages en chemin de fer à l'intérieur de l'Espagne, des entrées gratuites pour certains établissements et autres avantages.
- L'Instituto de Cultura Hispánica prévoit également d'organiser un plan d'activités pour la période correspondant aux grandes vacances.

Ni l'Instituto de Cultura Hispánica, ni la Commission nationale, ni le Conseil supérieur de la Recherche scientifique ne peuvent prendre à leur charge les voyages internationaux des boursiers.

Les 5, 7 et 8 avril, lors de conversations tenues au Siège du Conseil supérieur de la Recherche scientifique avec Messieurs Andrés PEREZ MASIA, Emilio FERNANDEZ-GALIANO et Mademoiselle María Lourdes DE LINERA, a été déterminée la participation éventuelle du Conseil au programme d'études des boursiers. Toutes sortes d'assurances m'ont été données concernant le fait que des postes de travail seraient rendus libres dans les différents Instituts du Conseil supérieur de la Recherche scientifique pour permettre à nos boursiers de poursuivre les travaux nécessaires à leurs études. Une liste complète de ces Instituts, de leurs possibilités, ainsi que des Directeurs de recherche susceptibles d'intéresser nos boursiers, mise au point au 16 avril, doit être adressée incessamment, à IES, par le Conseil.

Ces différentes personnes m'ont également assuré qu'elles faciliteraient, dans toute la mesure du possible, la reconnaissance ./.

par le Gouvernement espagnol des diplômes universitaires des boursiers en vue de leur faire obtenir soit le "Título", soit le "Diploma" de Docteur.

Lors de conversations, tenues le 5 avril, avec M. Gutiérrez RIOS, à la Faculté des Sciences de Madrid, celui-ci m'a assuré que les boursiers LASC pourraient être intégrés dans les groupes de travail des différentes Chaires à partir de la rentrée d'octobre 1963 et qu'il serait ravi de pouvoir s'occuper d'eux personnellement. Toutes facilités seront mises à la disposition des boursiers Espagne-Unesco pour qu'ils puissent tout d'abord compléter leur formation scientifique et, au moment venu, s'intégrer dans les équipes d'enseignants de la Faculté pour compléter leur formation pédagogique.

En vue d'une efficace mise en route du programme, il me semble souhaitable qu'IES propose comme coordinateur de ce programme de bourses M. Fernando MURILLO, chargé depuis fort longtemps de l'administration des bourses à l'Instituto de Cultura Hispánica. Ce dernier est tout à fait disposé à prendre cette responsabilité. De leur côté, MM. Gutiérrez RIOS et Emilio FERNANDEZ-GALIANO pourraient devenir les directeurs d'études dans le cadre des institutions auxquelles ils appartiennent. Ils agiraient en tout moment de concert avec M. Fernando MURILLO.

Lors de mes dernières conversations avec M. MURILLO il a été envisagé, comme vous me l'aviez demandé à mon départ, que les bourses puissent être allouées à partir du 1er octobre 1963. En vue de cette éventualité M. Gregorio MARAÑÓN, Directeur de l'Instituto de Cultura Hispánica, doit envoyer incessamment à IES l'offre officielle des bourses. Les autorités espagnoles sont prêtes à tout mettre en oeuvre pour que l'annonce puisse être faite aux Etats membres à temps pour que la date limite pour la réception des candidatures puisse être fixée au 15 août et que l'on puisse procéder à la sélection des candidatures du 1er au 10 septembre. Toujours dans cette éventualité, la date d'arrivée des boursiers à Madrid pourrait être fixée au 15 octobre.

C. L A M P. Lors de la réunion du Comité exécutif de la Commission nationale espagnole, le 4 avril, j'ai expliqué, comme convenu, aux participants le plan, dressé lors de notre réunion dans votre bureau le 22 mars. Divers membres de la Commission nationale, notamment M. PEREZ VILLANUEVA, ont fait de vives critiques au sujet du fait que "l'argent des différents pays puisse servir à faire connaître essentiellement aux éducateurs latinoaméricains le français et les programmes d'études en France". Il a exprimé sa conviction qu'il serait préférable d'exiger des candidats pour ces bourses la connaissance préalable du Français.

Ayant ramené le débat aux termes que vous m'aviez confiés, c'est-à-dire de demander au Gouvernement espagnol s'il voulait prendre part à ce programme de Missions en assurant le séjour de 20 participants latinoaméricains pendant quatre semaines en Espagne pour qu'ils tiennent un séminaire de synthèse après leur séjour en Europe, la Commission nationale a décidé que l'Espagne prendra part effectivement à ce programme dans la forme demandée.

Lors de conversations ultérieures avec M. Joaquín TENA les 5 et 8 avril, celui-ci m'a confirmé que l'Espagne sera très heureuse d'accueillir les groupes de Missions vers le mois de mars ou avril 1964. Les modalités de la contribution espagnole doivent être décidées dans le courant de cette semaine lors d'une réunion du Comité inter-ministériel convoquée dans le bureau de M. TENA, et groupant des représentants du Ministre des Affaires étrangères et de l'Instituto de Cultura Hispánica. En principe, M. TENA prévoit que les participants seront logés dans les "Colegios Mayores" dans les mêmes conditions que les boursiers LASC et que le Gouvernement espagnol pourra mettre à leur disposition une somme d'argent de poche équivalente vraisemblablement à celle prévue par l'Instituto de Cultura Hispánica. Des salles pourraient être mises à la disposition des participants pour tenir les conférences et séminaires.

M. TENA m'a fait part du désir du Gouvernement espagnol de connaître le plus rapidement possible la création de ce programme d'études en vue de pouvoir réserver les chambres nécessaires aux participants dans les meilleures conditions.

Parallèlement aux conversations décrites ci-dessus, j'ai mené

une large enquête auprès de très différents organismes s'occupant de l'enseignement en Espagne dans six provinces et notamment par la visite d'instituts de recherche, de facultés, de lycées, d'écoles professionnelles, d'écoles normales, de bureaux de l'inspection primaire, de bureaux de l'inspection secondaire et d'écoles primaires dans les régions de montagne. Cette enquête fait l'objet d'un rapport séparé.

D. Publications. Lors de la réunion au Siège de la Commission nationale, le 4 avril, j'ai exposé la demande de DP visant la possibilité d'un assouplissement du contrat de diffusion des publications de l'Unesco en Espagne. Le représentant du Conseil Supérieur de la Recherche scientifique, M. FERNANDEZ-GALIANO, présent à la réunion, a fait savoir qu'il transmettrait la demande de DP au Prof. ALVAREDA, dès son retour à Madrid. Ce dernier soumettra la proposition de l'Unesco à la considération du Comité exécutif du Conseil supérieur de la Recherche scientifique. La décision prise par ce Comité sera communiquée à DP au moment opportun.

Drapet